Le budget et les finances locales

Rennes (35) - le samedi 16 janvier 2027 de 9h00 à 17h00

Durée de la session : 7 heures (1 journée)
Domaine de formation : ELU0506 – Finances, fiscalité, budget, comptabilité

Prérequis : Aucun prérequis
Public : Élus, collaborateurs d'élus, cadres administratifs, agents de la collectivité.

Le budget communal est à la fois un outil juridique, financier et politique. Cette session permet de comprendre ses grandes composantes, les cycles budgétaires, les documents financiers incontournables et le rôle de chacun, de l'ordonnateur au comptable public.

Elle donne aussi les clés pour piloter les finances de la collectivité : sécuriser son environnement financier, dépenser dans le respect des règles de la commande publique, optimiser ses dépenses et développer ses recettes. Une base solide pour suivre et influencer les décisions budgétaires de la collectivité.

Les objectifs pédagogiques :

Cette formation a pour objectifs de permettre aux participants de :

- **Comprendre la structure d'un budget et les grands principes budgétaires.**
- **Connaître les différents documents budgétaires, du budget primitif au compte financier unique.**
- **Maîtriser les étapes de la décision et de l'exécution budgétaires, et le rôle de l'ordonnateur et du comptable.**
- **Piloter les finances de la collectivité : sécuriser, optimiser ses dépenses et développer ses recettes.**
- **Connaître les fondamentaux de la commande publique.**

Le programme :

I – Qu'est-ce qu'un budget ?
- A) Définition
- B) Structuration d'un budget
- C) Principes budgétaires

II – Les différents documents budgétaires
- A) Le budget primitif
- B) Les décisions modificatives
- C) Le compte financier unique

III – Décider et exécuter un budget
- A) Le « couple » ordonnateur / comptable
- B) L'exécution budgétaire
- C) Les contrôles du budget

IV – Piloter les finances de la collectivité : sécuriser, optimiser et agir
- A) Sécuriser son environnement financier
- B) Dépenser : les fondamentaux de la commande publique
- C) Optimiser ses dépenses et développer ses recettes

Conclusion et évaluation des acquis
- Quiz de connaissances
- Échanges et réponses aux questions des participants

Les points forts de la formation :

- Une formatrice DGS d'intercommunalité et ancienne adjointe aux finances : la double expérience de l'élu et du technicien.
- Mieux comprendre les mécanismes budgétaires permet de faire de meilleurs choix pour sa collectivité, à court comme à long terme.
- Un programme enrichi d'un volet opérationnel : sécuriser, dépenser selon les règles de la commande publique, optimiser et développer les recettes.
- Une approche accessible, illustrée d'exemples concrets de budgets communaux et intercommunaux.

Modalités pédagogiques :

- La formation est dispensée en présentiel
- Elle alterne apports théoriques, analyses de situations, échanges et exercices pratiques pour favoriser la mise en application.

Moyens pédagogiques :

- Salle de formation avec vidéoprojection
- Accès un extranet pédagogique.
- Les ressources pédagogiques (supports et documents) sont mises à disposition via cet extranet.

Ressources pédagogiques :

- Les participants ont accès à un ensemble de ressources pédagogiques numériques : supports projetés, documents d'analyse, études de cas, exercices et fiches méthodologiques.
- Ces ressources sont mises à disposition via l'extranet dédié avant, pendant ou après la formation, selon les besoins.

Modalités d'évaluation:

- Questionnaire sur les attentes
- La validation des acquis du bénéficiaire s'effectue par un quiz de connaissances.
- Evaluation de la satisfaction à chaud et évaluation à froid à 6 mois

Les résultats attendus :

- À l'issue de la formation, une attestation de fin de formation vous sera remise. Elle précisera les objectifs visés, les dates, la durée.

Formatrice : Madame Émilie BINOIS



- DGS dans un EPCI de 34 000 habitants.
- Adjointe au maire d'une commune de 39 000 habitants pendant un mandat, en charge des ressources humaines, des finances et de la commande publique.
- Parcours professionnel toujours en lien avec l'élaboration budgétaire (commune et intercommunalité).

Financement et coût : (Tarif éxonéré de TVA – Art. 261.4-4.a du CGI)

■ Tarif – inscription individuelle en présentiel – Deux options de financement :

- 400 € TTC facturés à la Caisse des Dépôts (DIF Élu).
- 560 € TTC si prise en charge sur le budget de la collectivité.

Pour nous contacter :

S.A.S. FDEL (Formation Des Elus Locaux)
Siège social : 49, Avenue du Général de Gaulle 79200 PARTHENAY
Téléphone fixe : 05 49 71 17 03
Téléphone mobile : 06 71 61 73 49
Adresse électronique : gilbertfr@formationdeseluslocaux.fr
Numéro de SIRET : 88982928900012
Conditions générales de vente sur le site : https://www.formationdeseluslocaux.fr

Cette offre de formation est éligible à MON COMPTE FORMATION moncompteformation.gouv.fr

MINISTÈRE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES ET DES RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Notre organisme de formation est agréé par le ministère de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités locales depuis le 23 mars 2021 pour dispenser des formations aux élus locaux

Déclaration d'activité en tant que prestataire de formation enregistrée sous le numéro 75790137279 auprès de la préfète de région Nouvelle-Aquitaine

Mise à jour le lundi 9 novembre 2026

FORMATIONDES ELUSLOCAUX.FR

SAS FDEL
49 avenue du Général de Gaulle
79200 PARTHENAY
Téléphone fixe : 05 49 71 17 03
Téléphone mobile : 06 71 61 73 49
Numéro de siret : 88982928900012
Société agréée par le ministère de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités locales

BULLETIN D'INSCRIPTION A LA FORMATION
Le budget et les finances locales

Lieu : Rennes (35)
Durée : 1 journée soit 7 heures
Date : samedi 16 janvier 2027 de 9h00 à 17h00
Tarif DIF ELU (facturation à la caisse des dépots) : 400 € TTC
Tarif COLLECTIVITE : 560 € TTC
Exonération de TVA – Art. 261.4-4.a du CGI)

Deux moyens de s'inscrire selon le choix du financement :
Choix 1 pour le financement DIF ELU ou Choix 2 pour un financement par la collectivité

Choix 1 - Financement DIF élu : comment vous inscrire ?

- Connectez-vous sur la plateforme moncompteformation.gouv.fr
- Accédez à la page d'inscription de la formation en cliquant sur le lien ci-dessous. ***« Attention, pour respecter les conditions de rétractation fixées dans les conditions générales de vente de moncompteformation, vous devez vous inscrire 11 jours ouvrés avant la date de cette formation » : soit avant le jeudi 31 décembre 2026***
  Après vous être connecté sur moncompteformation.gouv.fr, cliquez sur le lien ci-dessous ou copiez-collez-le dans votre navigateur, ou flashez le QR code :
  https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-prive/html/#/formation/recherche/88982928900012_ELU0506-BE-CP2/88982928900012_ELU0506-BE-CP5-RENNES
  - *Pour connaître les étapes détaillées d'inscription avec le DIF Élu :* cliquez-ici
  - *Si vos droits ne couvrent pas l'intégralité du coût, la collectivité peut compléter le financement:* cliquez-ici
  - *Si vous ne souhaitez pas utiliser l'identité numérique de La Poste : suivez ce guide :* cliquez-ici

Choix 2 - Financement collectivité : comment vous inscrire ?

- Complétez le formulaire d'inscription ci-dessous (un par personne)
- Envoyez-cette page par e-mail à : gilbertfr@formationdeseluslocaux.fr

1 FORMATION SOUHAITEE :

Nom de la session : **Le budget et les finances locales**
Date de la session : **samedi 16 janvier 2027**
Lieu de la session : **Rennes (35)**
Adresse de la formation *Ne pas engager de dépenses de déplacement et d'hébergement avant de recevoir la confirmation de l'ouverture de la formation par FDEL .*
L'adresse du lieu de formation prévue (sous réserve d'une modification)
Hôtel Kyriad Rennes Nord – 2 rue André Meynier et Yvonne – 35000 RENNES

2 ETAT CIVIL DU PARTICIPANT A LA FORMATION :

Madame Monsieur Nom : …… Prénom : ……

3 COORDONNEES PERSONNELLES DU PARTICIPANT :

Téléphone : ……Courriel : ……

4 MANDAT OU FONCTION DU PARTICIPANT :

Maire Maire Adjoint Conseiller (e) Municipal(e) de votre commune
Président V. Président(e) Conseiller(e) d'une communauté de communes ou d'agglomération
Conseiller départemental Conseiller régional Agent de la collectivité Autre

5 COLLECTIVITE :

Intitulé de la collectivité : (exemple : mairie, communauté de communes...) : ……
Adresse : ……
Code postal : ……Commune : …… Numéro de siret : ……

Représentant légal de la collectivité :
Madame Monsieur Nom : ……Prénom : ……
Fonction : *(Maire – Président)* ……
Téléphone de la collectivité : …… Courriel de la collectivité ……

Personne en charge dans la collectivité de la gestion administration de l'inscription (si différente du participant)
Madame Monsieur Nom : …… Prénom : ……
Fonction : ……
Téléphone : …… Courriel : ……

****

Dans le cadre de l'accueil des personnes en situation de handicap sur nos formations, nous vous remercions de nous signaler si vous avez un besoin de compensation pour accéder à la formation. A partir de l'expression de vos attentes, nous mettrons en place un accueil et un accompagnement spécifiques pour favoriser l'accès à la formation que vous souhaitez suivre.

J'ai un besoin de compensation oui non